



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Monsieur le Directeur du SDMIS
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 06 mars 2020

N/ Réf. : 2020009

Objet : Conduite à tenir COVID-19

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs semaines le coronavirus est devenu un sujet d'inquiétudes et d'interrogations pour l'ensemble des agents du SDMIS.

Vos services sont en lien avec ceux de la santé et réajustent au fur et à mesure les procédures à mettre en œuvre face à cette pandémie.

Les agents suivent donc vos consignes de prévention au quotidien mais également lors des interventions.

Malgré ces directives et la situation évoluant rapidement, il nous semble important et nécessaire de communiquer auprès des agents de façon plus soutenue (à chaque prise de garde par exemple) grâce à la hiérarchie de proximité et/ou des infirmiers de groupement.

Dans un second temps, merci de bien vouloir nous indiquer précisément les mesures que vous voudriez bien mettre en œuvre pour :

- Faire face à la surconsommation de gel hydro-alcoolique et des masques de protection.
- Prendre en compte la contamination avérée d'un agent.
- Décontaminer une caserne impactée.
- Assurer le traitement administratif d'agents infectés et/ou mis en quatorzaine (suppression/valorisation des gardes, prise en charge en accident de service, etc....).
- Diffuser les mises à jour des informations fournies par la santé à l'attention des personnels du SDMIS (aussi bien PATS que SPP et SPV).
- Faire perdurer la continuité de service.



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

S'agissant d'un sujet de santé publique, nous avons contrairement aux autres administrations la chance d'avoir un service de santé composé d'infirmiers et de médecins.

A cette fin et sûr de l'intérêt que vous portez au bien-être et à la santé de vos agents, nous vous demandons de bien vouloir réunir l'ensemble des partenaires sociaux, des représentants SSSM et de la hiérarchie du SDMIS afin d'élaborer ensemble une stratégie pour faire face à cette problématique.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention et dans l'attente de réponses, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL